

WOOD'S PLANS IN SANTIAGO.

Organization of an Administration Council and a Larger Police Force.

Gen. Wood, military governor of the Department of Santiago, though satisfied with the workings of the Cuban committee of fifty recommending appointments and offering suggestions for assistance in the work of civil administration, has decided to simplify this feature by appointing eight of the most prominent members of the committee as a permanent council to the governor.

This council will meet Gen. Wood twice a week to consult as to improvements in the province, and one or more members may go to different points to consider local applications for office. The members of the council will receive salaries. One of the first matters to be considered by Gen. Wood and the advisory council will probably be the reorganization of the police force of the province, Gen. Wood intending to enlarge it.

Several wealthy Cubans have offered Gen. Wood a quantity of land to enable him to carry out his plans of furnishing work for anyone who desires it. Any such applicant will be given for one year the use of a piece of land, implements, seeds and rations until his crops grow to enable him to supply the Santiago market with vegetables, fruit, fowls or pork.

Tout. Rooney has gone with 180 pack mules to Bayamo, distributing rations along the roads. He carries 21,000 rations. Rev. Mr. Soemellian, minister of the Methodist Episcopal church, is about to build a church here and establish a school, after which he will visit other Cuban cities for a similar purpose.

WOULDN'T CHANGE THE NAME.

Connecticut Objects to Having a Monitor Called After the State-Secretary Long's Decision.

Secretary Long has declined to substitute the name of any other state for that of Connecticut, which he recently conferred upon one of the monitors whose construction is soon to be begun. The naming of a monitor Commission was deeply resented by the people of that state, who think it should grace a battleship.

In an open letter the secretary states that the names of the monitors were given in obedience to the act of congress of May 4, 1898, which provides that "hereafter all first-class battleships and monitors owned by the United States shall be named for the states and not be named for any city, place or person until the names of the states shall have been exhausted."

This act, the secretary declares, made it imperative that the new monitors should be named after states, and the department named them Florida, Wyoming, Arkansas and Connecticut. To show that the naming of these names on a monitor was not complimentary and substitute therefor the name of some other state, which the law would make it necessary to do, would be a direct discourtesy, the secretary says, to those other states, whereas the original bestowal of the name was complimentary.

PUTS BATHING IN HIS CREED.

New York Pastor Explains a Church Order Founded on Cleanliness.

Here is a church society whose members are bound by the rules to take a bath every day. For the benefit of those who feel that too much bathing is not to be encouraged the rule reads: "To take a sponge bath or a cold water tub every day, unless prevented by illness."

The name of the organization is not "The Order of the Bath," as certain persons have endeavored to call it. It is known officially as the Order of Silver Cross of Our Master and Cleanliness. It was organized by Rev. Mr. Moir, assistant rector of the church of the Holy Communion, at Sixth avenue and Twentieth street.

OLD AGE PENSION.

The New Zealand assembly has just passed an old-age pension bill which applies to all persons over 65. The pension amounts to but \$80 a year, or about \$1.75 a week, and no one who has an income of over five dollars a week or property worth more than \$2,700 will be entitled to it. Twenty years' residence in the colony and ten years' exemplary conduct are among the other qualifications, and the vagrant and the drunkard being thus shut out.

Cornellie's House at Rotterdam.

The proposed purchase of Cornellie's house in the Rue de la Pie, Rouen, as a monument, has been postponed, as the town authorities think \$7,500 too much to give. They have erected a statue, and have bought his country seat at Grand Caronne, and are unwilling to do to great expense for the house, especially as hardly a scrap of the original structure remains, except the frame and joists supporting the floors.

John Quincy Adams' Ghost.

One of the most curious and alarming of the audible phenomena observable in the capitol at Washington, so all the watchmen say, is a ghostly footstep that seems to follow anybody who crosses Statuary hall at night. It was in this hall, then the chamber of the house of representatives, that John Quincy Adams died—at a spot indicated now by a brass tablet set in a stone slab, where stood his desk.

English Words.

There are now in the English language over 250,000 words, acknowledged by the best authorities, or about 70,000 more than in German, French, Spanish and Italian combined.

CUBANS IN THE ARMY.

Secretary Alger Recommends Plans for Raising an Army in Cuba.

Will Ask Congress for Authority to Accept Even Spaniards for Garrison Duty to Relieve American Troops.

Cubans and even Spaniards will be enlisted for garrison duty in the United States army in connection with the occupation of Cuba in case congress approves the recommendation which Secretary Alger will make in his forthcoming annual report.

This subject has been frequently discussed by the president and his cabinet, and the conclusion reached to provide employment for a limited number of Cubans by enlisting them into the army of the United States. As it will not be policy to discriminate against any class, men now in the Spanish army in Cuba who may elect to remain in the island will be eligible for enlistment in the ranks of the American army.

It is not proposed at first to accept residents of Cuba as organizations, but to enlist the men individually and assign them to regular regiments with American troops and officers. Eventually, however, it was found that a large amount of metal had been re-rolled by electrolysis, the bottoms of the rails having been cut down to knifed edges for several feet back of the ends.

It was also found that in many instances the rods or cross bars, which keep the rails in position, had been eaten entirely through.

BUSY SCENES IN NAVY YARD.

New Buildings Are Erected While Big Warships Undergo Repairs.

The navy yard at New York has been a busy place for the past several months. Yachts were overhauled and repaired, under hurry orders before the war men were working there night and day. Since the close of hostilities warships have been in the yard to be cleaned and put in shape again.

Now, however, there is much work of another kind to be done. Several new buildings are to be erected and a force of mechanics has been engaged and is now hard at work. There are more men working in the yard now than there have been for many years.

The cruiser Brooklyn is in the dry dock and a lot of work has to be done yet to put the vessel in condition. When in Guantanamo bay the Brooklyn ran a careful examination of the hull of the vessel and found that for a distance of about 90 feet on the starboard side the plates were very much strained. The rivets show there was much strain on the hull when the cruiser struck, but they have not been damaged and the frames are in good condition. The dents in the plates will be hammered out and the cruiser will be put in as good condition as ever.

DRIVEN INSANE BY GHOST.

Prisoners in New Jersey Jail Are Haunted by Spiritual Visitors.

William Curtis was in Trenton (N. J.) jail serving a four year sentence for larceny. Several weeks ago he complained to the keepers that his nights were made intolerable by mysterious noises in his cell. His fears were laughed at.

George Zupack, the occupant of a neighboring cell, also announced, with chattering teeth, that he had seen a ghost. He was in jail for shooting a man and the ghost, he said, was that of his victim. He and Curtis became a standing joke among the members of the prison staff, and the corridor in which their cells were situated was nicknamed "the haunted corridor," but the prisoners, to whom the matter was no joke at all, grew haggard and dwinded in flesh.

Both men are now insane from their fears.

HAZE A BROTHER OF HOBSON.

Cadets at West Point Force Him to Take the Credit of the Hero's Achievements.

A prominent member of the chamber of commerce the other day received a letter from his son, who is a cadet at West Point, in which an amusing story is told. A brother of Naval Lieut. Richard Pearson Hobson is a cadet at the great military institution, and the cadets who are accustomed to have the more timid cadets have this fall devoted their attention exclusively to young Hobson. Copies of papers containing accounts of Lieut. Hobson's exploits are furnished the younger brother, and he is compelled to memorize the accounts word for word. Then he is placed in the assembly hall before the other cadets and required to repeat the accounts. Whenever the name "Hobson" is uttered he is required to point to his breast with the index finger of his right hand and say parenthetically, "That is me."

INCLUDES ALL NURSES.

Scope of the Law of Commutation of Nations Is Extended by Order of War Department.

The following order has been issued by the war department: "Whereas as female nurses in general hospitals are, by section 127, Revised Statutes, entitled to commutation of rations, it is ordered that commutation of rations will hereafter be allowed to all nurses, whether male or female, whether employed in general or other hospitals, when they are granted leaves of absence by the surgeon general of the army, the rate to be the same as that entitled them on furlough, that is, 25 cents per day.

PERIL IN STRAY ELECTRICITY.

Expert Fears Brooklyn Bridge Has Suffered with Other Structures.

A. A. Knudsen read a paper before the meeting of the American Institute of Electric Engineers at New York on vagrant electric currents and the vast amount of damage that may be inflicted by them on all metallic structures, in whole or in part, of a subterranean character.

Mr. Knudsen showed as the results of exhaustive tests made by him that the escape of the electrical current from overhead trolley exercised a damaging influence on the elevated structure and the system of water pipes in the upper parts of the city.

He also showed that currents escaping from trolley lines in Brooklyn found their way into all the lower sections of New York, affecting by electrolysis not only the pillars of the elevated roads, but possibly the very arrangements of the bridge itself. He recommended that legislative action be taken to check the danger, declaring that unless regulations were adopted the life of public property would be greatly shortened.

Dealing with the results of electrolytic action on the terminal rails of the trolley system, it was found that a large amount of metal had been re-rolled by electrolysis, the bottoms of the rails having been cut down to knifed edges for several feet back of the ends.

It was also found that in many instances the rods or cross bars, which keep the rails in position, had been eaten entirely through.

NEW BUILDINGS IN NAVY YARD.

New Buildings Are Erected While Big Warships Undergo Repairs.

The navy yard at New York has been a busy place for the past several months. Yachts were overhauled and repaired, under hurry orders before the war men were working there night and day. Since the close of hostilities warships have been in the yard to be cleaned and put in shape again.

Now, however, there is much work of another kind to be done. Several new buildings are to be erected and a force of mechanics has been engaged and is now hard at work. There are more men working in the yard now than there have been for many years.

The cruiser Brooklyn is in the dry dock and a lot of work has to be done yet to put the vessel in condition. When in Guantanamo bay the Brooklyn ran a careful examination of the hull of the vessel and found that for a distance of about 90 feet on the starboard side the plates were very much strained. The rivets show there was much strain on the hull when the cruiser struck, but they have not been damaged and the frames are in good condition. The dents in the plates will be hammered out and the cruiser will be put in as good condition as ever.

DRIVEN INSANE BY GHOST.

Prisoners in New Jersey Jail Are Haunted by Spiritual Visitors.

William Curtis was in Trenton (N. J.) jail serving a four year sentence for larceny. Several weeks ago he complained to the keepers that his nights were made intolerable by mysterious noises in his cell. His fears were laughed at.

George Zupack, the occupant of a neighboring cell, also announced, with chattering teeth, that he had seen a ghost. He was in jail for shooting a man and the ghost, he said, was that of his victim. He and Curtis became a standing joke among the members of the prison staff, and the corridor in which their cells were situated was nicknamed "the haunted corridor," but the prisoners, to whom the matter was no joke at all, grew haggard and dwinded in flesh.

Both men are now insane from their fears.

HAZE A BROTHER OF HOBSON.

Cadets at West Point Force Him to Take the Credit of the Hero's Achievements.

A prominent member of the chamber of commerce the other day received a letter from his son, who is a cadet at West Point, in which an amusing story is told. A brother of Naval Lieut. Richard Pearson Hobson is a cadet at the great military institution, and the cadets who are accustomed to have the more timid cadets have this fall devoted their attention exclusively to young Hobson. Copies of papers containing accounts of Lieut. Hobson's exploits are furnished the younger brother, and he is compelled to memorize the accounts word for word. Then he is placed in the assembly hall before the other cadets and required to repeat the accounts. Whenever the name "Hobson" is uttered he is required to point to his breast with the index finger of his right hand and say parenthetically, "That is me."

INCLUDES ALL NURSES.

Scope of the Law of Commutation of Nations Is Extended by Order of War Department.

The following order has been issued by the war department: "Whereas as female nurses in general hospitals are, by section 127, Revised Statutes, entitled to commutation of rations, it is ordered that commutation of rations will hereafter be allowed to all nurses, whether male or female, whether employed in general or other hospitals, when they are granted leaves of absence by the surgeon general of the army, the rate to be the same as that entitled them on furlough, that is, 25 cents per day.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Premier District. Albert L. Johnson et Gustave H. Magee.

COUVILLE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de dessein intitulée, le Procédural à la vente à l'enchère publique, à la Bourde des Encanteurs, No 840 rue Commerce, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le 17 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes, privilèges et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, désigné comme lot 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Duane sur une profondeur de 100 pieds, et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont trouvés et tous les droits, servitudes et appartenances qui y sont attachés, situés dans le Département de cette ville, dans l'Etat de Louisiane,